



Richesse spécifique de la flore indigène régionale

Fort de 1 156 espèces indigènes de plantes à graines (Spermatophytes*) ainsi que de fougères et plantes alliées (Ptéridophytes*), contre 4 900 à l'échelle nationale, le Nord - Pas-de-Calais n'est peut-être pas la région française la plus riche en espèces végétales mais elle présente des habitats variés ainsi qu'une flore originale. La richesse floristique est répartie de manière très inégale sur le territoire régional, les secteurs les plus riches en espèces se trouvent sur la bande côtière et dans certaines zones définies notamment au titre de cette biodiversité telles que les parcs naturels régionaux.

Contexte

La richesse spécifique, qui désigne le nombre d'espèces végétales présentes dans un espace considéré, est une composante de la biodiversité d'un écosystème*. Cette mesure, bien qu'incomplète car ne tenant pas compte de la rareté, permet, dans le cadre de la mise en place de politiques environnementales, de cerner les enjeux sur certains territoires. Cet indicateur se révèle être un outil pertinent pour la préservation de la biodiversité lorsqu'il est associé à d'autres tels que le taux de rareté de la faune et de la flore, le nombre d'espèces de la flore et de la faune disparues ou protégées, l'évolution de l'occupation du sol, etc.

Par convention, une espèce végétale est considérée comme indigène en région Nord – Pas-de-Calais lorsque sa présence est attestée ou présumée avant l'an 1500. Cette date correspond approximativement au début des grands échanges commerciaux avec le continent américain, induisant, volontairement ou non, l'importation de nouvelles espèces en Europe. Ces espèces d'avant l'an 1500 comprennent notamment nombre d'espèces

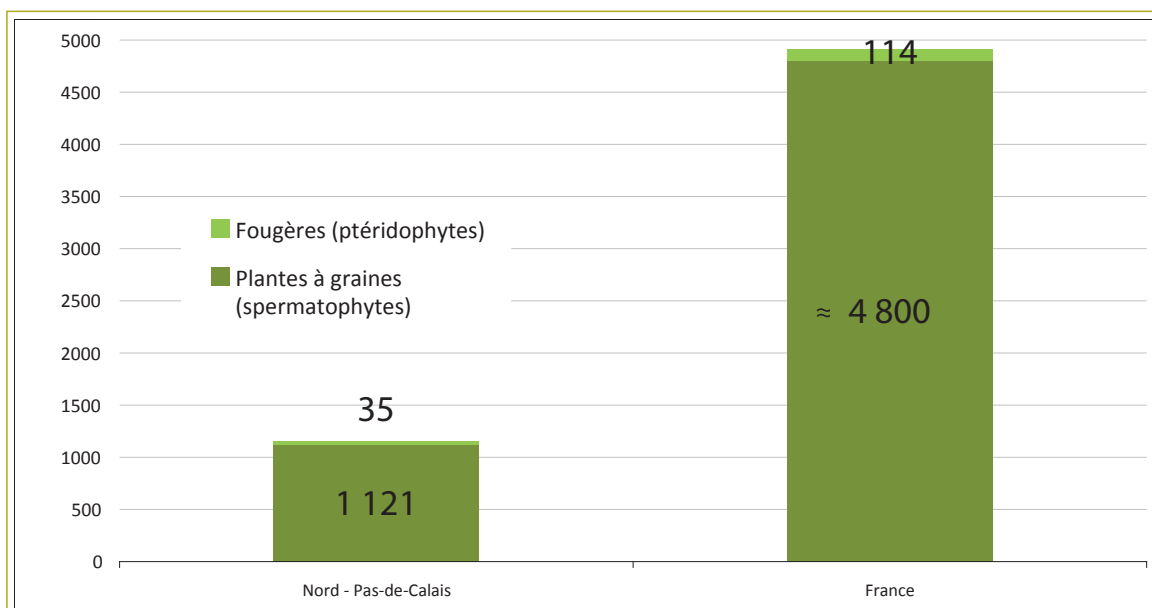
messicoles* originaires du Moyen-Orient et arrivées sur notre territoire avec l'apparition de l'agriculture et tout particulièrement la culture des céréales. Ces espèces sont qualifiées d'archéophytes.

Résultats

La région Nord – Pas-de-Calais abrite 1 156 espèces indigènes de plantes à fleurs, de conifères et de plantes vasculaires* se propageant par des spores comme les fougères, les prêles et les lycopodes. Ce chiffre est à comparer avec le nombre d'espèces indigènes recensées au niveau national, estimé à 4 900.

Cette valeur régionale de 1 156 espèces indigènes correspond à l'année 2005 comme référence. Les espèces disparues avec certitude à cette date, en particulier, n'ont pas été comptabilisées, contrairement aux espèces présumées disparues qui pourraient un jour être redécouvertes.

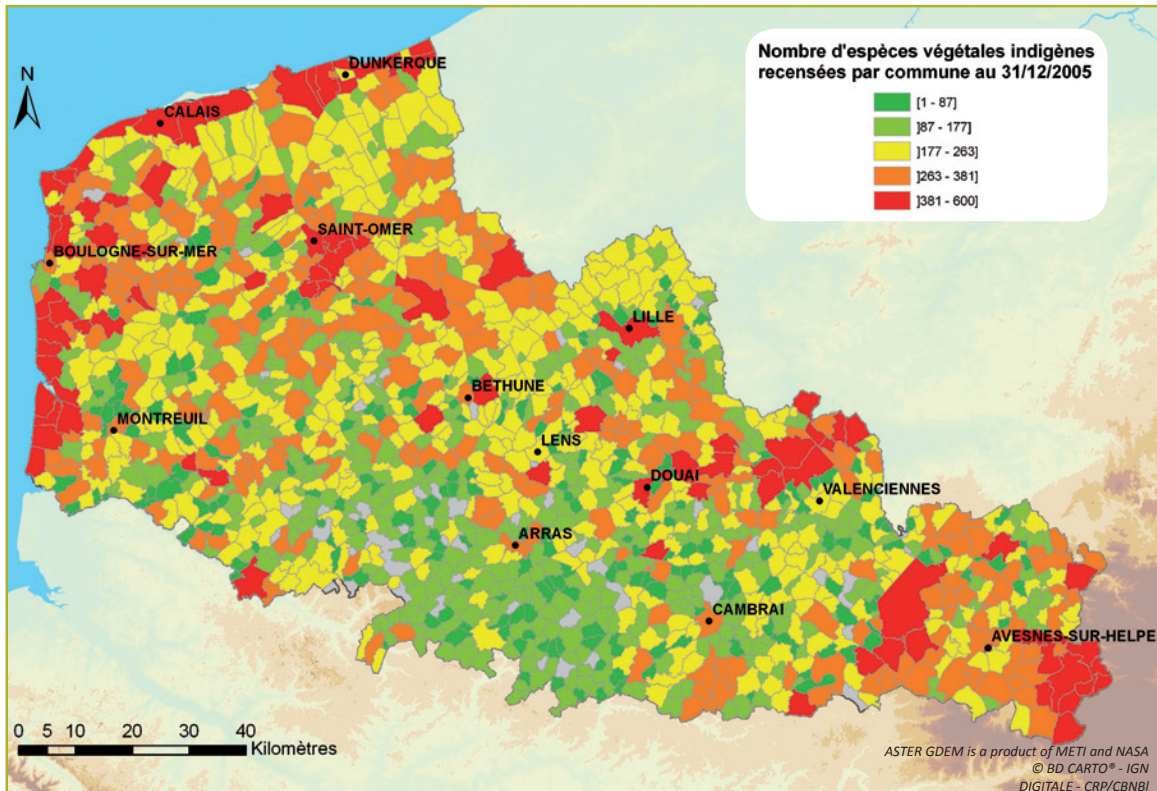
Comparaison du nombre d'espèces de plantes à graines et fougères indigènes en France et en Nord - Pas-de-Calais (Source : ORB NPdC d'après CBNBI)



La richesse végétale spécifique est inégale selon les territoires considérés. Comme souvent, elle est plus importante dans les secteurs littoraux, les vallées tourbeuses et les territoires diversifiés sur les plans géologique, géomorphologique et microclimatique. La richesse spécifique est plus faible dans les secteurs urbanisés ou d'agriculture intensive.

Répartition communale de la richesse spécifique végétale du Nord - Pas-de-Calais en 2005

(Sources : ORB NPdC d'après CBNBI)



Ce qu'il faut en penser

La richesse floristique régionale n'est pas optimale. Ceci peut s'expliquer par les pressions fortes et anciennes exercées par les activités humaines sur le territoire (urbanisation, agriculture, etc.), mais elle trouve également une explication à un niveau suprarégional et en considérant des durées géologiques importantes. À titre d'exemple, la flore des coteaux calcaires est appauvrie par rapport à celle de la Picardie voisine, car la limite nord des aires de répartition de nombreuses espèces caractéristiques de ces milieux passe par la Somme ou l'Aisne.

Par ailleurs, la répartition régionale de la richesse spécifique est hétérogène, avec notamment une zone côtière plus riche que l'intérieur des terres. Les agglomérations urbaines sont souvent relativement pauvres, à l'exception du cœur de l'agglomération (ex : Lille) qui paraît plus riche : il s'agit alors d'un biais de validation des données historiques qui augmente artificiellement la richesse spécifique de ces communes.

Le sud de l'Artois, significativement plus pauvre que le reste de la région, souffre néanmoins ici d'un défaut de prospection. L'actualisation de cette carte, comme suite à l'achèvement des prospections floristiques régionales en 2010, devrait prochainement éliminer ce biais.

Méthode

Cet indicateur définissant notamment le statut d'indigénat a été calculé à partir de l'inventaire de la flore vasculaire du Nord - Pas-de-Calais. Il sera réactualisé en 2011 à partir des données acquises jusqu'en 2010. Le calcul de la richesse spécifique végétale du Nord - Pas-de-Calais n'inclut pas les espèces non vasculaires telles que les mousses (bryophytes*) ou les algues ni les espèces exotiques.

La cartographie communale de la richesse spécifique de la flore indigène a été établie à partir des observations issues de la base de données DIGITALE du Conservatoire botanique national de Bailleul.

En savoir plus

- Voir fiche " Nombre d'espèces de la flore disparues "
- DIGITALE (Système d'information floristique et phytosociologique) [Serveur]. Bailleul : Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 1994-2003. Version 2.612.8 (date d'extraction: 14/12/2010)
- IFEN, 2000. La flore de France, enjeu majeur de la politique de conservation de la nature. Les données de l'environnement, 4 p.
- TOUSSAINT, B. (coord.), 2005. Inventaire de la flore vasculaire du Nord/Pas-de-Calais (Ptéridophytes et Spermatophytes) : raretés, protections, menaces et statuts. Version 3a/26 septembre 2005.

► Sites internet

- Ministère de l'écologie : www.developpement-durable.gouv.fr
- Conservatoire botanique national de Bailleul : www.cbnbl.org